

PARTICIPEZ AU CHALLENGE 2026

CHALLENGE VIDÉO 2026



Les jeunes
aussi sont
concernés

L'innumérisme, c'est la difficulté à comprendre et à utiliser les nombres, les raisonnements mathématique et logique et le calcul. 850 000 jeunes sont concernés. Pas de honte à avoir, des solutions existent.

Vous avez vous-même entre 18 et 29 ans
et vous avez envie de lever le tabou sur ces situations,
vécues par de très nombreux jeunes dans notre pays ?



Participez au challenge vidéo

1. Prenez connaissance de ce cahier des charges.
2. Réalisez votre vidéo, de façon individuelle ou accompagné par une structure, en groupe, ...
3. Envoyez la vidéo avant le 10 juin 2026.

En quelques chiffres :
EN 2026 : ON COMpte SUR VOUS !



10 %
innumérisme
850 000

des 18-29 ans

contre 9% des 18-64 ans

**1 jeune
sur 5**

en forte difficulté avec les compétences de base cumule une situation d'illettrisme et d'innumérisme

... Et vous pourrez espérer faire partie des finalistes dont les vidéos seront rendues publiques en septembre 2026 et remporter l'un des prix décernés !

Un concours vidéo pour balayer les idées reçues

Objectifs principaux : quelques pistes

Dire que les jeunes aussi sont concernés, que l'on peut agir et trouver une solution. Que nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour informer, agir. Encourager les jeunes concernés à oser en parler, lever les tabous en leur donnant le pouvoir d'agir.

Un lien peut être fait avec les implications professionnelles de ces difficultés (selon les métiers, les formations, les évolutions de l'entreprise, ces difficultés peuvent prendre des formes très concrètes). Exemples : sur un chantier de BTP, dans l'industrie ou l'aide à domicile etc.

Qui peut participer ?

Le challenge est ouvert à tous les moins de 30 ans qu'ils soient eux-mêmes en difficulté avec les compétences de base ou non. Les structures d'accompagnement de jeunes (missions locales, MJC, MFR, centres sociaux, E2C, etc.) peuvent encourager et encadrer les projets auprès des jeunes. On peut candidater seul ou en groupe.

Cible des messages des vidéos

Les jeunes en difficulté mais aussi tous les jeunes, qui peuvent contribuer à informer, jouer un rôle, faire comprendre qu'il faut sortir de la honte, être bienveillants sur le sujet.

Quelle forme attendue ?

Capsule vidéo, entre 30 secondes et 1 minute, idéalement en fichier mp4. Les vidéos doivent être sous-titrées.

Contraintes, tonalité attendue

Les témoignages directs sont possibles, tout comme les mises en situation, les créations (motion design, animations, ...), les modes « fiction » ou « reportage », les micros-trottoirs, etc.

L'essentiel étant, condition prioritaire, d'adopter une posture bienveillante, de rester sur une tonalité positive. Un lien établi entre innumérisme et le monde professionnel (insertion, sécurité, etc.) sera apprécié mais n'est pas obligatoire pour candidater.

Où déposer les vidéos ?

Par outil de transfert de fichiers lourds (France Transfert, WeTransfer, etc.) à l'adresse contact@anlci.gouv.fr en joignant la fiche de candidature.

Calendrier du challenge

Date limite de dépôt : 10 juin 2026

Sélection des lauréats : été 2026 et remise des prix aux lauréats par le jury : septembre 2026 (Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme – JNAI).

Supports de diffusion et promotion des vidéos lauréates :

Réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Facebook, LinkedIn), sites Internet de l'ANLCI et de ses partenaires, chaîne YouTube ANLCI.

Ressources fournies, éléments à renseigner

Ressources sur site www.anlci.gouv.fr ou auprès de contact@anlci.gouv.fr / 04 37 37 16 80.

Pour candidater, vous devez au moment du dépôt de vidéo transmettre la fiche de candidature ci-après renseignée, et les autorisations de droit à l'image fournies complétées.